

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 41

Artikel: Le secret d'un coffre-fort
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Magnétisme.

Les récentes expériences de magnétisme animal offertes par un professeur étranger ont été suivies avec intérêt par un nombreux public.

Les uns nient avec scepticisme ; d'autres discutent et sont ébranlés ; quelques-uns croient : ils ont la foi, et cela suffit à leur bonheur.

La science, paraît-il, connaît et explique ces phénomènes de catalepsie, ces sommeils étranges, qui n'ont rien de la vie et qui ne sont pas la mort. Mais la question délicate est celle de l'influence extraordinaire que peut exercer le magnétiseur sur son sujet endormi. Comment la volonté de l'un se transmet-elle et s'impose-t-elle à l'autre ? Là est le point d'interrogation.

Une chose est certaine cependant, c'est que ces effets surprenants — s'ils sont absolument sincères — ne peuvent être obtenus avec facilité que sur un *sujet*, sur un être bien disposé, malade peut-être dans son système nerveux. La semence demande à tomber dans une terre bien préparée.

Malgré cette restriction, tout cela est peu rassurant. La puissance du magnétisme — si elle est telle qu'on nous dit — est effrayante. Il faut un sujet, se hâte-t-on d'ajouter. — Très bien, mais si je suis un *sujet*, si vous êtes un sujet, si ce monsieur qui passe est un sujet ? Nous sommes donc à la merci du premier professeur fantaisiste qui aura du fluide et qui nous fera de l'œil ?

Mais ça donne le frisson.

Vous imaginez-vous des gouvernants qui, par une singulière ironie du sort, seraient des *sujets* ? Un regard de l'opérateur, quelques passes plus ou moins magnétiques..... crac..... le gouvernement dormirait et ne ferait plus rien, plus rien du tout !.... Quel changement ! Et quel triste exemple pour tous les fonctionnaires !

Non, cela n'est pas possible. Comment ! je plaide contre un homme chez lequel le fluide abonde, et j'ai le malheur d'avoir chargé de ma cause un avocat quelque peu sensible aux passes : et voilà que mon adversaire endort mon défenseur et même, faisant à son avocat une concurrence bien déloyale, plonge dans un sommeil de plomb le seul juge qui me fût favorable ?

Si de telles choses se pouvaient, le magnétisme animal mériterait son nom.

Quelle révolution dans l'ordre social ! Et les mœurs, que deviendraient-elles ? Ainsi, tout Lausanne a vu le magnétiseur coller son sujet, par sa seule force de volonté, dans le dos d'un gros monsieur à grandes moustaches, de telle sorte qu'on aurait dit frère et sœur siamois, sans que le monsieur en question ait pu se débarrasser de ce fardeau gracieux, sans doute, mais peu commode. Or chacun connaît mon ami Z., qui est si timide et dont le cœur est plein d'innocence. Eh bien, on lui ferait cette mauvaise plaisanterie, qui consiste à vous appliquer entre les deux épaules une jeune dame endormie, qu'il en deviendrait sûrement fou de terreur au début de sa carrière.

Sans compter que, dans le sommeil magnétique, il faut que le sujet obéisse passivement à celui qui le domine. Songez donc que le maître peut alors ordonner les choses les plus inattendues, les actions les plus invraisemblables. Et quand un député fameux, dont le mutisme est connu beaucoup plus que les opinions, viendrait à dormir de ce sommeil étrange, le maître lui dirait : Parle. Et il parlerait ! Lui qui n'a jamais parlé ! Et il affirmerait son opinion, et il afficherait un parti, et l'on saurait ce qu'il pense !

L'esprit recule épouvanté devant de telles conséquences.

Il est cependant un motif de se tranquilliser un peu. Nos institutions politiques, ici encore, nous seront d'un grand secours. On répétera bien haut qu'il y a chez nous des citoyens et pas de *sujets*... de craindre le magnétisme.

E.

Le secret d'un coffre-fort.

Lundi dernier, quelques amis s'étaient donné rendez-vous dans l'atelier de M. Œschlin, serrurier à Lausanne, pour assister à l'essai d'une serrure de coffre-fort dont le mécanisme est, paraît-il, fort ingénieux. L'appareil préparé, il suffit de toucher au bouton qui cache le trou de la serrure, et, aussi promptement que l'éclair, une cartouche détonne et deux larges griffes s'ouvrent comme la gueule d'un crocodile happant le bras de celui qui tente de braver le terrible secret. Le malheureux pris au piège comme une bête fauve souffre la torture et se trouve dans l'impossibilité la plus complète de se dégager.

Ce mécanisme n'est pas entièrement nouveau, mais il a subi de notables améliorations ; ainsi, par exemple, non seulement le voleur se trouve pris, mais le coffre reste fermé ; tandis qu'avec l'ancien système, la porte s'ouvrait, de façon que si le voleur avait un complice, celui-ci pouvait fort bien disparaître avec les valeurs, tandis que son camarade restait cloué sur le lieu du délit.

A propos de ce que nous venons de signaler, il est intéressant de faire remarquer que le coffre-fort n'est pas une invention moderne ; il n'y a pas très longtemps qu'on a trouvé, dans les fouilles de Pompéï, un meuble de ce genre garni de lames de fer, orné de feuillages et de bas-reliefs en bronze. Il n'avait pas de serrure et se fermait à l'aide d'un engin assez simple ; mais il semble probable, et c'est là une des curiosités de cette pièce, que les lames de fer cachaient des chevilles connues du maître seulement.

Chez les Romains, les coffres de sûreté devaient abonder, car on sait qu'alors l'usage était de tout fermer avec soin. Lorsqu'on manquait de serrure, le père de famille se contentait de mettre à l'ouverture un cachet de cire, qu'il scellait avec son anneau, et qu'il devait retrouver intact à son retour. Ces précautions étaient prises pour soustraire les vivres à la gourmandise des esclaves, et même pour enlever aux femmes toute tentative de boire du vin, liquide qui leur était interdit sous les peines les plus sévères.

Durant tout le moyen âge, où les valeurs fiduciaires (papier-monnaie, billets de banque, etc.) n'étaient pas connues, l'or, les bijoux et autres objets précieux étaient confiés à la garde des pages, varlets et autres gens faisant partie de la domesticité. Le prince ou le seigneur ne se séparait jamais de son trésor, qu'il emportait toujours en voyage avec lui, même à la guerre. C'est pour cela que le butin fait sur les captifs était si considérable ; on trouvait dans les tentes des vaincus les objets les plus précieux.

C'est seulement à partir du siècle dernier que la création des actions industrielles, des billets de banque, des titres sur l'Etat, des livres de commerce, fit sentir la nécessité d'un coffre-fort qui fût à l'abri des voleurs et des incendies.

Les voyages en Chine.

Au lieu de donner aujourd'hui à nos lecteurs le petit feuilleton habituel, nous les prions, pour varier, de nous accompagner quelques instants sur le quai de la Joliette, à Marseille, où de nombreux curieux assistent chaque quinzaine au départ des magnifiques steamers dits les *Courriers de Chine*. Avant qu'ils aient quitté le port, nous jetterons un rapide coup d'œil dans leurs vastes flancs, pour avoir une idée des provisions de toute nature qu'ils renferment et du genre de vie qu'on y mène.

Un des collaborateurs du *Petit Marseillais*, au-

quel nous aurons recours et qui est très au courant de ce qui se passe sur ces bâtiments, va nous y conduire et satisfaire on ne peut mieux notre légitime curiosité :

A chaque départ, on embarque 100 barils de farine, 200 barils vin d'équipage, 350 caisses de vin de Bordeaux, 100 caisses de vin de Champagne, 20 caisses de Sherry, 40 caisses de Marsala, une certaine quantité de vermouth et autres liqueurs apéritives, et 40 tonnes de glace vive pour la conservation des vivres.

Le vin, embarqué en quantité considérable, sert autant à la consommation de la traversée qu'à l'approvisionnement du navire qui repart de Sanghaï.

La cambuse est en outre bondée de fromages de toute espèce, fruits confits, sucre, chocolat, lait concentré et cafés de premières sortes pris à Moka et à Bourbon. Beurre, œufs, sardines, jambons, saucissons attendent leur tour de paraître comme entremets ou hors-d'œuvre.

Sur le gaillard d'avant sont installés une basse-cour et des étables, renfermant 5 à 600 volailles, poules, pintades, coqs, pigeons, canards, oies, dindes, lapins, etc.

Le gibier de poil et de plume a aussi des compartiments spéciaux, placés, ainsi que les parcs et cages voisins, sous la surveillance du boucher du bord et de son aide-chinois. Il y a aussi un certain nombre de bœufs et de moutons, mais en quantité restreinte par suite du ravitaillement de viande fraîche que l'on opère à Aden.

Le service de l'office comprend le linge, la vaisselle, l'argenterie et tout ce qui a rapport à la table et au bien-être des passagers.

Pour arriver à cet heureux résultat, on embarque : 7,000 serviettes de table, 8,000 de toilette, 2,000 paires de draps en fil, 3,000 paires de draps communs, 600 taies d'oreillers, 250 tapis moquettes, 2,000 nappes petites et grandes.

L'argenterie se compose de 200 grandes pièces, plateaux longs ou carrés, cloches, réchauds, brochettes, fourchettes et couteaux à découper, sucriers, salières, saucières, etc.

Des tiroirs spéciaux renferment encore 500 grandes fourchettes, 500 grandes cuillers, 500 grands couteaux, 250 fourchettes, cuillers et couteaux à entremets et 250 petits couteaux à lame d'argent pour les fruits. Joignons-y en outre 60 chandeliers en argent supportant des verrines pour l'éclairage du salon.

L'office offre une physionomie intéressante. Il y a bien là 4,000 assiettes, accompagnées de bols, tasses, verres à liqueurs, bordeaux, champagne, le tout empilé, accroché de façon à ne craindre ni roulis, ni tangage. C'est également là que se trouvent disposés d'une façon ingénieuse des tubes communiquant avec la glacière et permettant de servir, pendant la traversée et dans les plus chaudes latitudes, de l'eau aussi frappée que celle que l'on sert dans les meilleurs cafés de notre ville.

Le linge, dont la valeur est considérable (une bagatelle de 250,000 francs environ) n'est guère blanchi que par aventure à Sanghaï. C'est à Marseille que cette opération s'effectue d'ordinaire, suivie d'un repassage perfectionné qui donne au tissu le lustre du neuf.

La cuisine n'est pas négligée, car on y compte trois excellents chefs, deux aides Européens, trois Chinois, deux maîtres d'hôtel, douze garçons de table, personnel placé sous la direction immédiate d'un commissaire et d'un économiste. Les cambusiers, boulanger et pâtissier ferment la marche.

Notons encore vingt-quatre serviteurs chinois pour les travaux grossiers et principalement la manœuvre de larges éventails destinés à rafraîchir les convives pendant les repas, et ils sont nombreux pour les passagers de première classe.

On compte, en effet, un premier déjeuner à 7 heures du matin, composé, suivant les goûts, de chocolat, café, lait, beurre, biscuits.

A 9 heures et demie, deuxième déjeuner : hors-d'œuvre variés, 6 plats, 6 desserts, café, cognac, vins de Marsala et de Sherry, eau et vins frappés.

A une heure et demie, troisième séance de mastication (*tea-fin*). On y absorbe bouillon, viandes froides et quelques frian-